

**Finances**

**REF : DAF2014023**

**Signataire : MP**

Séance du Conseil Municipal du 10/07/2014

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

**OBJET : Attribution de subventions de fonctionnement à diverses associations**

**EXPOSE :**

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le versement des subventions complémentaires suivantes :

- 15 000 € au Carrefour pour l'information et pour la communication afin d'assurer la continuité de son activité. La subvention au titre de l'exercice 2014 est ainsi portée de 525 800 € à 540 800 €.
- 17 608 € au Comité des œuvres sociales en complément des 581 615 € attribués au budget primitif. La subvention totale pour l'année 2014, calculée sur la base de 1% de la masse salariale 2013, s'établit ainsi à 599 223 €.
- 24 000 € pour le Cinéma le Studio pour accompagner l'effort de rétablissement de la situation financière de l'association. La subvention totale 2014 s'établit ainsi à 230 400 €
- 26 400 € pour l'association CMA escrime pour financer l'augmentation de son activité en temps scolaire.

Par ailleurs, suite au changement de dénomination de l'association APETREIMC, qui bénéficie d'une subvention de 160 000 € pour la gestion de la crèche Houla Baloo, il est proposé de transférer la subvention à l'association ENVOLUDIA.

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice : ..... 49  
Présents : ..... 37

DU 10 JUILLET 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 Juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 02 juillet 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, MM MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua-Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoints au Maire,

M CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. PLEE Eric, Mmes Josiane MILLA, MBONDO Thérèse M. ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, RABAH Hana, YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, AIT BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, M BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Laurence GRARE	Représentée par :	Meriem DERKAOUI
Antoine WOHLGROTH	Représenté par :	Marc RUER
Alice FAGARD	Représentée par :	Roland CECCOTTI-RICCI
Guillaume SANON	Représenté par :	Nourredine KARROUMI
Jacques SALVATOR	Représenté par :	Evelyne YONNET
Hakim RACHEDI	Représenté par :	Omar AIT-BOUALI
Présilya ALVES	Représentée par :	Abderrahim HAFIDI
Nadia LENOURY	Représentée par :	Damien BIDAL
Rachid ZAIRI	Représenté par :	Claire VIGEANT
Bouchra HAMDANE	Représentée par :	Benoît LOGRE
Josiane MILLA	Représentée par :	Thérèse MBONDO à partir de la question n°228
Sylvie DUCCATTEAU	Représentée par :	Maria MERCADER Y PUIG jusqu'à la question n°241

Excusé : Fayçal MENIA

Absente : Mme SIGNATE Rouguy,

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne.

## Direction Générale des Ressources / Direction des Finances

## Finances

REF : DAF2014023

Signataire : MP

**OBJET :Attribution de subventions de fonctionnement à diverses associations****LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 404 du 19 décembre 2013 portant attribution de subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2014,

Vu la délibération n° 169 du 22 mai 2014 portant approbation de l'avenant n° 2 à la convention entre la commune d'Aubervilliers et l'association ENVOLUDIA (anciennement APETREIMC),

Vu le budget supplémentaire 2014 du budget principal de la commune, adopté par délibération du 26 juin 2014,

Considérant le changement de dénomination de l'association APETREIMC devenue ENVOLUDIA,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**APPROUVE** l'attribution, au titre de l'année 2014, des subventions de fonctionnement suivantes :

DENOMINATION DE L'ORGANISME	Imputation budgétaire				Montant
	Service	Article	Fonction	Action	
CARREFOUR POUR L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION A AUBERVILLIERS (CICA)	801	6574	023	CICA	15 000 €
COMITE DES ŒUVRES SOCIALES	602	6574	020	COS	17 608 €
CINEMA LE STUDIO	705	6574	314	LESTUDIO	24 000 €
CMA ESCRIME	401	6574	40	CMAESCRIM	26 400 €

**APPROUVE** le versement à l'association ENVOLUDIA d'une subvention de 160 000 €, en remplacement de la subvention attribuée par délibération n° 404 du 19 décembre 2014 à l'association APETREIMC.

L'Adjoint Délégué

Mme Meriem DERKAOUI  
1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire



*Adjointe*

Reçu en Préfecture le : 11/07/2014  
Publié le 11/07/2014  
Certifié exécutoire le : 11/07/2014

L'Adjoint Délégué

Mme Meriem DERKAOUI  
1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire



*Adjointe*